

Doctorat en musique, option direction d'orchestre (D. Mus.)

Programme de 3^{ème} cycle Numéro de programme : 3-606-1-0 Numéro de version : Version 00 (H19)

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-en-musique-option-direction-dorchestre/structure-du-programme/>

Faculté de musique

Université  de Montréal et du monde.

1 ^{re} année			2 ^{ème} année			3 ^{ème} année et plus	Diplomation (Réception du diplôme entre 8 et 9 mois)
Automne (1 ^{er} trimestre)	Hiver (2 ^{ème} trimestre) ¹	Été (3 ^{ème} trim.)	Automne (4 ^{ème} trimestre)	Hiver (5 ^{ème} trimestre)	Été (6 ^{ème} trim.)	7 ^{ème} au 15 ^{ème} trimestre	Moyenne minimale de 3.3/4.3
Inscription au statut <i>plein temps obligatoire</i> ²			Inscription au statut <i>plein temps obligatoire</i>			Inscription au statut <i>rédaction</i>	Segment 70 Propre à l'option Générale
Bloc 70A – Obligatoire MIN7383 Outils de direction (3 crédits)	Bloc 70C – Obligatoire MIN7968 Récital de 1 ^{ère} année ³ (12 crédits)		Bloc 70B – Option Selon l'offre de choix de séminaires (3 crédits)	Bloc 70C – Obligatoire MIN7969 Récital de 2 ^{ème} année (12 crédits)	Bloc 70C – Obligatoire MIN7945 Examen de doctorat (0 crédit)	Bloc 70C – Obligatoire MIN7970 Récital final ⁴ (36 crédits)	Bloc 70A : Obligatoire – 27 crédits Selon la liste de cours et séminaires exigés Bloc 70B Tutorat : Option – 3 crédits Selon l'offre de choix de séminaires Bloc 70C : Obligatoire – 60 crédits MIN7945 Examen de doctorat MIN7968 Récital de 1 ^{ère} année MIN7969 Récital de 2 ^{ème} année MIN7970 Récital final
Bloc 70A – Obligatoire MUI7380A Tutorat en direction d'orchestre 1 (4 crédits)	Bloc 70A – Obligatoire MUI7380B Tutorat en direction d'orchestre 2 (4 crédits)		Bloc 70A – Obligatoire MUI7380C Tutorat en direction d'orchestre 3 (4 crédits)	Bloc 70A – Obligatoire MUI7380D Tutorat en direction d'orchestre 4 (4 crédits)			
Bloc 70A – Obligatoire MUI7382A Atelier de direction 1 (2 crédits)	Bloc 70A – Obligatoire MUI7382B Atelier de direction 2 (2 crédits)		Bloc 70A – Obligatoire MUI7382C Atelier de direction 3 (2 crédits)	Bloc 70A – Obligatoire MUI7382D Atelier de direction 4 (2 crédits)			
	Remise du formulaire Plan global d'études » AVANT la fin du trimestre 1.						
9 crédits	18 crédits	0 cr.	9 crédits	18 crédits	0 cr.	36 crédits	Total : 90 crédits

¹ Le début de vos études (trimestre 1) peut commencer au trimestre d'hiver, selon votre trimestre d'admission.

² L'inscription à un minimum de 6 trimestres de scolarité au statut plein temps est obligatoire, suivi de 1 à 9 trimestres de rédaction.

³ Récital, durée de 30 à 40 minutes (mi-mars ou début avril).

⁴ Récital final, durée de 60 minutes. **Le programme de récital** doit toujours être remis le **1^{er} du mois précédent le mois du récital** (ex : 1^{er} avril pour un récital le 15 mai.) Lors du récital final, des **notes de programme** ainsi qu'un **texte explicatif** de deux pages sur la démarche comme interprète doivent être remis en même temps que le programme du récital. L'inscription à ce sigle ne se fera qu'une fois le dépôt initial fait (récital final ou thèse).